



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS CONVOCATIONS

PARIS, LE 27 DECEMBRE 2022

Mathieu BABILLOT (CASTRES OLYMPIQUE)

Stade Toulousain / Castres Olympique (J13 TOP 14)

Carton rouge

Au cours de la rencontre Stade Toulousain / Castres Olympique, M. Mathieu BABILLOT a été définitivement exclu par l'arbitre à la 75^{ème} minute.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Mathieu BABILLOT est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 4 janvier 2023.

M. Mathieu BABILLOT est suspendu dans l'attente de cette audience.

Jerónimo DE LA FUENTE (USA PERPIGNAN)

Montpellier Hérault Rugby / USA Perpignan (J13 TOP 14)

Citation

Au cours de la rencontre Montpellier Hérault Rugby / USA Perpignan, le commissaire à la citation désigné sur cette rencontre a cité le comportement de M. Jerónimo DE LA FUENTE pour une action ayant eu lieu à la 75^{ème} minute du match.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Jerónimo DE LA FUENTE est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 4 janvier 2023.

M. Jerónimo DE LA FUENTE n'est pas suspendu dans l'attente de cette audience.





CONTACT PRESSE

Thibault Brugeron - thibault.brugeron@lnr.fr - 01 55 07 87 51



2/2

